

Le Vent du Fjord

Édition 2016

Septembre

Municipalité

Baie-Sainte-Catherine



Un nouvel employé municipal en hygiène du milieu

Avec le bon espoir de trouver des employés pleinement qualifiés pour l'exercice de leurs fonctions, la Municipalité est toujours à la recherche de talent local pour compléter son équipe au service des citoyens. Ces derniers seront par la suite formés à la fine pointe des domaines stratégiques municipaux pour lesquels ils ont été engagés.

Dans cette optique et afin de disposer d'une solide équipe pour l'eau potable, la Municipalité a embauché ce mois-ci Monsieur Réjean Boulianne comme agent stagiaire d'analyse. Ce dernier sera formé dans les prochains mois et travaille pour l'instant sous la supervision de Monsieur Jean Perron. Souhaitons-lui bonne chance dans ses nouvelles fonctions!



Donald Kenny
Maire

Mot du maire

Citoyens de Baie-Sainte-Catherine,

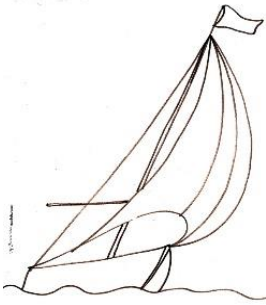
Je voudrais remercier Monsieur Clément Savard pour son bénévolat. C'est lui qui tond la pelouse sur le parterre de l'église. J'espère que vous l'avez remarqué!

La semaine du 1^{er} août, je me suis fâché à cause de la mauvaise planification des travaux du Ministère des Transports à l'approche des traversiers. J'ai dû fermer la rue Leclerc aux entrepreneurs qui passaient par là pour éviter le trafic. J'ai remonté jusqu'à la députée Madame Caroline Simard pour faire arrêter les travaux.

Sur ce, je vous souhaite un beau mois de septembre et profitez en bien, ça passe vite!!!



Veillez noter que la prochaine réunion ordinaire du conseil sera EXCEPTIONNELLEMENT le mardi, 6 septembre.



Points saillants de la dernière séance

POINTS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Séance ordinaire du 1 août 2016

- Un montant de 1000 \$ a été autorisé pour repeindre les locaux du 2ème étage de l'édifice Albert-Boulianne. Proposé par Monsieur Yvan Poitras;
- La Municipalité autorise le dépôt d'une subvention totalisant 400 000 \$ dans le cadre du programme de la Stratégie maritime, l'équivalent de 33 % des coûts relatifs à la première phase du *petit chemin Fleuve et Fjord*. Proposé par Madame Diane Perron;
- Seconde autorisation de dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme du nouveau Fonds Chantier Canada Québec à la hauteur de 2.6 m \$ soit, 66 % des coûts de la deuxième et la troisième phase du *petit chemin Fleuve et Fjord*. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Le conseil accorde un montant de 340 \$, montant de l'inscription au Tournoi de golf des paramédics de Charlevoix afin d'accorder à la population la chance de se munir d'un défibrillateur gratuitement, don de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec. Proposé par Madame Diane Perron;
- Acceptation de l'offre de la quittance finale pour le sinistre d'eau sur la toiture de 2015. Proposé par Madame Nancy Harvey;
- Refus de contribution pour l'organisation Centr'homme de Charlevoix.
- Une requête sera déposée auprès du ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin qu'il contribue de façon responsable à l'essor du développement touristique au cœur du parc marin Saguenay Saint-Laurent et à la réalisation du *petit chemin Fleuve et Fjord*. La requête sera divisée en 3 volets soit la diminution de vitesse sur la route de la Grande-Alliance à 50 km/h, la participation à la conception de deux traverses piétonnes sécuritaires à chaque intersection de la rue Leclerc et, de revoir, en collaboration avec le Parc Canada et le groupe AML, la conception des voies de circulation et des accotements de la route de la Grande-Alliance aux abords du quai des croisières aux baleines;
- Refus des trois soumissions déposées lors du dernier appel d'offre pour le contrat de déneigement 2016-2019. En considérant que chaque soumissionnaire ait omis de fournir certains documents obligatoires, le conseil opte pour la réouverture d'un nouvel appel d'offre. Proposé par Monsieur Guillaume Poitras;
- Abrogation du règlement no. 012-69 se rapportant à la vente de liqueurs alcooliques sur le territoire municipal. Proposé par Madame Diane Perron;
- Avis de motion donné par Madame Nancy Harvey concernant le règlement sur la procédure des plaintes à la Municipalité;

- Avis de motion donné par Madame Carmen Guérin concernant le règlement 133-12 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- Avis de motion donné par monsieur Guillaume Poitras concernant le règlement 150-14 sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- Avis de motion donné par Madame Carmen Guérin concernant le règlement 164-16 abrogeant pour modification le règlement 075-97 déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses;
- Avis de motion donné par Madame Nancy Harvey concernant le règlement 165-16 abrogeant pour modification le règlement 077-97 autorisant la circulation des véhicules hivernaux de type hors route dans le village de Baie-Sainte-Catherine;
- Avis de motion donné par Monsieur Yvan Poitras concernant le règlement 166-16 abrogeant le règlement 80-1-98 à propos de la limite de vitesse sur les chemins municipaux.
- Une troisième lecture du règlement 161-16 amendant le règlement de zonage 144-13 a été faite.

Suivi sur l'Édifice municipal Albert-Boulianne – La Maison des Citoyens BSC

Comme vous le savez sans aucun doute, la Municipalité a acquis en 2010 l'ancienne école primaire Saint-Firmin – fermée par manque d'élèves par la Commission scolaire – pour la symbolique somme de 1\$. Par contre, cet édifice venait aussi avec son lot de défi pour la Municipalité qui se devait, en tant que nouveau propriétaire, de l'entretenir et d'y faire d'importantes rénovations pour éviter une dégradation encore plus grande de ces lieux.

Une firme d'architecture a alors été engagée pour faire le carnet de santé ou si vous voulez le grand plan de remise à niveau de l'immeuble. La Municipalité avait décidé d'agir ainsi puisque ce bâtiment s'était fait confier le futur usage d'Hôtel de Ville, soit la Maison des Citoyens de Baie-Sainte-Catherine. Il fallait donc que les citoyens en soient fiers et prennent plaisir à y entrer et participer à la vie démocratique de leur communauté.

Ce carnet de santé – évalué à 500 000\$ – est déjà complété 6 ans plus tard à la moitié avec approximativement 250 000\$ d'investi depuis l'acquisition du bâtiment renommé plus tard Édifice municipal Albert-Boulianne.

Parmi les principaux chantiers herculéens que le Conseil municipal a entrepris dans les dernières années, notons :

- les rénovations d'importances pour l'aménagement des bureaux municipaux, de la bibliothèque et du bureau de poste;

- la réfection complète de la toiture de l'Édifice et l'amélioration notable de la cote énergétique du bâtiment;
- la réfection complète du système de distribution du chauffage;
- une mise à niveau du système d'alarme-incendie, avec affichage des plans d'évacuation, branchement à une centrale et instauration de 2 pratiques incendies par année;
- des travaux visant à entretenir et prolonger la durée de vie utile de la fournaise du bâtiment;
- une rénovation d'importance touchant les planchers, les plafonds dans plusieurs secteurs du bâtiment, notamment au deuxième étage et dans le gymnase;
- une réparation par phase du stationnement; et
- un entretien régulier et mise en valeur du paysage offert sur le terrain;

Cette année, le Conseil municipal a décrété trois importants chantiers dont l'un est déjà terminé. Comme vous avez pu le remarquer, la fenestration et le revêtement extérieur avant de l'Édifice ont été complètement rénovés. La fenestration étant pour mettre un terme aux nombreuses infiltrations d'eau et de froid causées par la fin de vie utile des fenêtres et le revêtement extérieur pour une harmonisation des couleurs et ainsi éviter d'avoir un bâtiment aux allures d'une courtepoinette. Ce contrat a été réalisé par une compagnie charlevoisienne, soit Morneau Tremblay Construction Excavation. D'ailleurs, en étant stratégique dans le moment du lancement de l'appel d'offres, la Municipalité a pu épargner près de la moitié des coûts estimés par la firme d'architecture associée au projet.

Les deux autres chantiers encore en cours sont un réaménagement complet du deuxième étage pour en faire un musée reflétant l'histoire atypique et courageuse des premiers baies-catherinois avec une exposition à terme de très nombreuses photos historiques de notre communauté; et ainsi qu'une rénovation d'importance de la FADOQ La Clé d'Argent pour l'aménagement de leur nouveau local.

Certes, notre communauté n'est pas grande et ne dispose pas d'énormes moyens financiers, mais une chose demeure inchangée en la fierté des baies-catherinois pour leur histoire, leurs monuments, leurs grands personnages et bien évidemment pour leur Maison des Citoyens. Venez nous voir et il nous fera vraiment plaisir de vous montrer les derniers travaux entrepris et les nombreux projets qui nous animent encore pour VOUS!



Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

Quoi de neuf avec nos sentiers!



Ce mois-ci s'est effectué un chantier d'importance dans la Municipalité avec le contrat accordé à Réseau Sentiers de la Capitale pour la réalisation de nouvelles boucles dans notre réseau de sentiers, la construction de nouvelles infrastructures d'accueil et ainsi que la consolidation de celles déjà existantes.

L'entrepreneur a un contrat d'une valeur de 40 262\$ incluant les taxes en vigueur pour faire le plus de travaux possible dans les axes nommés précédemment. Ces derniers sont financés en partenariat avec le Pacte rural et ainsi que le Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie, des programmes sous la supervision de la MRC de Charlevoix-Est.

Ces travaux sont à situer dans un contexte où la Municipalité a été contrainte – *pour des motifs d'assurance et de sécurité* – de procéder à d'importants changements dans son réseau.

- Le sentier de la chute entre son point de départ à la salle Henri-Paul-Chamberland jusqu'à l'autre côté du point d'observation de la chute est fermé.
- Le point d'observation de la chute sur le sentier du même nom est lui aussi fermé.
- La grotte présente sur le réseau est fermée également.

Une cartographie temporaire est disponible pour les citoyens, les commerçants et nos nombreux visiteurs au bureau municipal, sur la page Facebook et sur le site Internet de la Municipalité. Une nouvelle cartographie sera produite à la fin des présents travaux et vous sera communiquée dans les prochains mois.

En terminant, nous vous invitons à aller découvrir en famille ou entre amis ces nouveaux sentiers et ses infrastructures renouvelées! À ce sujet et comme pour de nombreux autres, nous restons toujours ouverts à vos commentaires!

Bonne marche!





Le petit chemin Fleuve et Fjord: le tracé se précise et la recherche de financement va bon train.

Afin de mieux « coller » le site de Pointe-aux-Alouettes au village, le projet de promenade en rive de Baie-Sainte-Catherine propose désormais un tracé par la rue Leclerc (une piste piétonne avec de jolis motifs en bordure de la rue) qui formerait une boucle en offrant aussi un passage par la plage. Ainsi, le noyau villageois et institutionnel, tout comme la *place de l'Alliance* (le parc du Village), la *place du Citoyen* et le stationnement public seraient tous mieux intégrés au parc linéaire. Au passage, on prévoit réaménager le parc du Village pour accueillir plutôt les visiteurs au cœur de Baie-Sainte-Catherine (déménagement du Relais d'information touristique depuis le site actuel) et mieux divertir les enfants de tous âges.

À l'autre extrémité, le *petit chemin Fleuve et Fjord* inviterait par ailleurs les randonneurs et les visiteurs de passage à se rendre à la chapelle Notre-Dame-de-L'Espace. De ce côté, à terme, la promenade en forêt puis en rive formerait une boucle de cinq kilomètres reliant le quai de la traverse, la chapelle Notre-Dame-de-L'Espace, le quai fédéral et le Centre d'interprétation et d'observation de Pointe-Noire. D'ailleurs, à l'origine de la création du *parc marin Saguenay - Saint-Laurent*, la municipalité de Baie-Sainte-Catherine avait adopté une résolution demandant à ce que le site de Notre-Dame-de-L'Espace soit intégré au parc.

Simultanément à la conception finale du tracé, des demandes de subvention aux deux gouvernements supérieurs ont été déposées ou sont en voie de l'être. Le *Programme d'infrastructures communautaires* (PIC-150) du gouvernement fédéral, la *Stratégie maritime* du gouvernement du Québec et le *Fonds Chantiers Canada-Québec* sont les programmes qui auront été sollicités cet été en vue de financer la réalisation du *petit chemin Fleuve et Fjord*.

Marc Bertrand

Urbaniste et chargé de projet
Le petit chemin Fleuve et Fjord

Sports, loisirs et culture
200L2' 10121L2 SE CRIENLE



Veillez prendre note que la Municipalité de Baie-Sainte-Catherine sera fermée le lundi, 5 septembre en raison de la fête du Travail. Bon congé à tous!



La Caisse Desjardins de Baie-Sainte-Catherine sera également fermée le lundi, 5 septembre et rouvrira ses portes aux heures d'ouverture habituelles soit le mercredi, 7 septembre.



RÊVES D'AUTOMNE, FESTIVAL DE PEINTURE

26e édition du festival de peinture de Rêves d'automne.

Rêves d'automne, c'est la tradition artistique qui se poursuit à travers le temps. Au cœur de Baie-Saint-Paul, célébrez la beauté des paysages de Charlevoix qui a toujours su inspirer les plus grands artistes. Une riche programmation vous est proposée, découvrez toutes les activités sans tarder !

Les organisateurs suggèrent aux visiteurs de covoiturer, de prendre le bus ou utiliser le train de Réseau Charlevoix pour venir nous voir afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

<http://www.revesdautomne.com/default.aspx?lang=fr>